

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTS TOLOSANS

RAPPORT D'ACTIVITÉ



20
18



— HAUTS —
TOLOSANS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

L'Institutionnel	Page 1
Les Ressources Humaines	Page 6
Les Finances	Page 8
La Voirie et les Aménagements Urbains Durables	Page 11
L'Economie et L'Emploi	Page 17
L' Agriculture- Le Maraîchage	Page 24
L'Office de Tourisme	Page 25
La Médiathèque de Cadours	Page 31
La Politique Sociale et Familiale	Page 32
Le Développement Durable	Page 40
L'Urbanisme	Page 44
L'Informatique	Page 46
La Communication	Page 47



L'année 2017 a été marquée par la fusion des deux communautés de communes, Save et Garonne et Coteaux de Cadours. Les élus ont souhaité dans un premier temps, assurer la continuité des services aux usagers et faire en sorte que cette recombinaison territoriale soit neutre sur le plan fiscal.

L'année 2018 a permis à la Communauté de communes de se construire une identité avec son nouveau nom : la Communauté de communes des **Hauts Tolosans**, un nouveau logo et le lancement d'un **projet de territoire**.

Cette **démarche prospective et stratégique** contribue à fédérer les 29 communes autour d'un projet global puisqu'il aborde tous les domaines : le développement économique, la cohésion sociale, la préservation de nos espaces agricoles et naturels, les questions de mobilité, la gestion de nos ressources, la transition numérique...

Ce projet intègre également les enjeux du **Plan Climat Air Energie Territorial**, qui engage fortement la Communauté de communes dans la transition écologique. Il comprend aussi le **plan de prévention des déchets** (réduction à la source, lutte contre le gaspillage alimentaire).

Cette démarche a également pour but d'associer les acteurs socio-économiques, les associations, les services communaux ou intercommunaux pour définir une ambition partagée. Elle a également donné lieu à une enquête auprès des habitants à l'automne 2018. Enquête qui a rencontré un franc succès.

En 2018, la Communauté de communes a remis à plat **ses statuts** et **l'intérêt communautaire** se rattachant à chaque compétence. L'objectif était de déterminer **une ligne de partage claire** entre ce qui relève de la communauté et ce qui demeure du ressort des Communes membres.

Par délibération du 31 mai dernier, la CCHT avait d'ores et déjà, défini l'intérêt communautaire en matière d'**aménagement de l'espace** et de politique locale du **commerce et soutien aux activités commerciales**.

Plus spécifiquement, ce travail s'imposait également dans le cadre de la fusion, en vue d'harmoniser, au 31/12/2018, les différentes définitions d'intérêt communautaires sur les **compétences optionnelles**.

Ont été définis d'intérêt communautaire :

1°/ En matière d'aménagement de l'espace (compétence obligatoire) :

Les Zones d'Aménagement Concerté et les lotissements, dont 75% du programme est dédié à l'activité économique ; l'aménagement rural.

2°/ En matière de développement économique (compétence obligatoire) :

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du CGCT
- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

Sont d'intérêt communautaire en matière de politique locale du commerce :

1. L'observation du développement économique, la réalisation de toutes les études et diagnostics sur l'activité commerciale. La réalisation d'un atlas des zones commerciales
2. Les opérations collectives et études en faveur de l'artisanat et du commerce, type FISAC ou tout autre dispositif venant s'y substituer
3. Les missions de coordination des associations communales de commerçants pour les actions relevant de l'intérêt communautaire
4. La mise à disposition des communes des éléments de la charte graphique de la Communauté de communes, pour la signalétique des entreprises hors des zones d'activités

3°/ En matière de protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant, dans le cadre des schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (compétence optionnelle), sont d'intérêt communautaire :

- les actions de sensibilisation en matière de biodiversité et de protection des milieux naturels
- les actions de sensibilisation et d'information sur les projets permettant la maîtrise de la demande en énergie

4°/ En matière de politique du logement et du cadre de vie (compétence optionnelle), sont d'intérêt communautaire :

- les opérations d'amélioration de l'habitat
- les logements temporaires d'urgence

5°/ En matière de création, aménagement et entretien de la voirie (compétence optionnelle) :

- Les pistes cyclables, bandes cyclables, voies vertes inscrites dans le schéma de déplacements doux
- Création, aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire

Sont d'intérêt communautaire toutes les voies communales et les chemins ruraux ainsi que leurs dépendances (conf. tableau page suivante)

Voies et Dépendances	CCHT	Com-munes
La chaussée	X	
Les trottoirs	X	
Les aménagements cyclables (pistes, bandes cyclables et voies vertes inscrites dans le schéma de déplacements doux approuvé en Conseil communautaire)	X	
les zones de stationnements et parkings	X	
Les accotements et talus	X	
Les fossés	X	
Les murs de soutènement	X	
La pose et l'entretien de la signalisation verticale de police de la voirie d'intérêt communautaire	X	
La pose et l'entretien de la signalisation verticale directionnelle de la voirie d'intérêt communautaire	X	
La signalisation horizontale de la voirie d'intérêt communautaire	X	
Les équipements de sécurité (balises, ralentisseurs, chicanes)	X	
Les dispositifs de retenue destinés à garantir la sécurité des usagers (barrière, muret, glissière de sécurité)	X	
Les ouvrages d'art (ponts, tunnels et passerelles)	X	
Les refuges et aires de repos	X	
Le mobilier urbain ayant un lien fonctionnel avec la voirie	X	
Les feux tricolores	X	
Les espaces publics situés sous les galeries, arcades et halles		X
L'embellissement, les espaces verts, les panneaux d'information, le mobilier urbain hors chaussée.		X

6°/ En matière de « construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire » (compétence optionnelle) :

Sont d'intérêt communautaire :

- l'école de musique, le gymnase, la médiathèque de Cadours.
- le vestiaire du stade de Brignemont
- les services qui permettent une mise à disposition de matériel et prestations associées pour les Communes membres ainsi que pour leurs associations sportives, culturelles et socio-culturelles.

7°/ En matière d'action sociale, sont d'intérêt communautaire:

- la création et la gestion des Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s
- la construction, l'extension et la gestion de l'ensemble des crèches multi-accueil du territoire
- la construction, l'extension et la gestion de haltes- garderies
- la création et la gestion des Lieux d'Accueils Parents Enfants
- le soutien au projet de halte répit et aux projets novateurs en direction des personnes âgées.
- la définition d'une politique en faveur de la jeunesse à l'échelle communautaire

Pour les compétences supplémentaires, il n'y avait pas nécessité de définir l'intérêt communautaire, le contour de la compétence étant fixé dans les statuts.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN 2018 :

- Le conseil communautaire s'est réuni 7 fois en 2018.
- Le taux moyen de présence des élus communautaires a été de 70 % (moyenne de 39 élus présents sur 56 en fonction)
- 103 délibérations ont été votées.

SIGNATURES DE CONVENTIONS :

- Convention relative aux consultations juridiques gratuites pour les administrés (permanences CDAD, un mercredi par mois) :

9 permanences ont été tenues au cours desquelles

76 consultations ont eu lieu.

Le principal thème abordé lors des rendez-vous est le **droit de la famille** qui représente **44 %** des demandes

- Convention pluriannuelle de partenariat avec l'Office de Tourisme
- Convention d'objectifs avec la Médiathèque de Cadours
- Convention d'objectifs avec le syndicat des producteurs d'ail violet de Cadours (aide aux actions de marketing à hauteur de 2340 €)
- Convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association « l'enfance en chemins » pour la gestion d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)
- Convention de service mutualisé entre les communes et le Service Informatique
- Convention de regroupement et de valorisation des certificats d'énergie dans le cadre du programme CEE «Economies d'énergie dans les TEPCV». *Cette convention s'intègre dans la démarche « Plan Climat Air Energie Territorial ((PCAET) » de la CCHT, dont le pré-programme a été approuvé par le Conseil Communautaire le 21 février 2019*

ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS :

- 16 associations du territoire ont reçu une subvention pour un montant global de **26 100 €**.



- Le syndicat de l'ail violet de Cadours a reçu **1600 €**.

- 9ème édition du Trail Nature « entre Save & Galop » (club Omnisports de la Vallée de la Save COVS - Saint-Paul-sur-Save) : 500 €.

- Tournoi « Le Tennis au Féminin » (Larra Tennis Club) : 300 €.

- 41ème challenge de la Save à Launac (club intercommunal de l'Association Sportive de la Vallée de la Save ASVS - Saint-Paul-sur-Save) : 600 €.

- Tournoi de football (Avenir Sportif Launac Larra en partenariat avec l'association « Mosaïque ») : 1 500 €.

- Tournoi sur deux jours dans le cadre de la fête locale de Cadours (Cadours Olympique) : 850 €.

- Trail du Marguestaud (Comité des fêtes de Galembrun) : 900 €.

- 9ème édition du festival « Danses et musiques pour tous 2018 » (association « Les arts au soleil » - Launac) : 2 400 €.

- 10ème édition du Festival de musique « Guitare en Save » (association Guitare en Save – Montaigut-sur-Save) : 2 400 €.

- 13ème édition WASSA'N AFRICA (association WASSA'N) : 5 000 €.

- Publication de livrets « Mémoires de Poilus » sur les hommes de nos communes qui ont participé à la guerre (association Histoires et Recherche de Grenade) : 800€.

- 16ème édition du festival de musique Grenad'in (association Multimusique – Grenade) : 3 000 € (versement reporté à 2019)

- Concerts de Noël avec un ensemble instrumental et l'ensemble vocal (école de musique Gabriel Fauré) – commune de Merville, de Montaigut et une autre commune – 380 spectateurs : 3 000 €.

- 30 ans de gestion du fleuve de la Garonne (association « Nature Midi-Pyrénées ») : 350 €.

- Achats complémentaires de jeux (Foyer Rural de Grenade) : 2 000 €.

- Nouvelle édition du « Théâtre artisanal et autres raconteries » (Compagnie des Mots à Coulisses-Grenade) : 800 €.

- L'association « Loisirs en Pays de Cadours » : 1700 €

ACTIONS ET SOUTIENS FINANCIERS DIVERS

ASSOCIATIONS

Soutien aux associations

- Réflexion sur l'enseignement musical : audit sur le fonctionnement actuel des écoles de musique (école de Cadours, Grenade, Merville, foyers ruraux Daux, Launac).
- Renouvellement des partenariats existants : Ecole de musique Cadours **5800 €** (auxquels se rajoutent **3000 €** d'aide exceptionnelle prise sur l'enveloppe dédiée au soutien en direction des associations).
- Matériel de festivités : recensement des besoins lancé pour 2018, continuité avant réflexion plus générale pour s'interroger sur le devenir de ce service qui doit être détaché du service déchets.

DÉVELOPPEMENT DURABLE / TRANSITION ENERGETIQUE

Actions en faveur de la transition énergétique : contribuer à la réduction de la consommation énergétique des bâtiments communaux et intercommunaux :

- Audits énergétiques : enveloppe de **20 000 €** en 2018
- Mission d'accompagnement pour valoriser les CEE : **15 000 €** dans les communes
- Lancement du Plan Climat Air Energie Territorial : actions de communication, mobilisation des acteurs publics et privés, articulation avec le projet de territoire



LE SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA FÔRET DE BOUCONNE

- Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Forêt de Bouconne : exploitation d'un équipement de loisirs touristique, culturel et sportif sur la **base de loisirs** de la forêt de Bouconne : **45 000 €** de cotisation annuelle



EN 2018

Malgré les baisses de dotations importantes, que les élus du Syndicat n'ont pas souhaité répercuter sur les collectivités adhérentes, la qualité des services proposés sur la base de loisirs a continué à susciter l'enthousiasme des différents usagers.

Des partenariats ont été mis en place : la Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie finance des activités à destination des seniors ; Une partie de la propriété du Syndicat a été classée Espace Naturel Sensible par le Conseil Départemental ce qui permet d'appréhender positivement les différents accueils tout en préservant et valorisant la biodiversité du site.



LES EFFECTIFS AU 31/12/2018

La gestion des Ressources Humaines de la Communauté de Communes des HAUTS TOLOSANS été assurée en 2018 sur la base de 2 postes à temps complet (1 poste DRH et 1 poste Assistante RH).

Au 31/12/2018, la Communauté de Communes comptabilisait 130 agents (dont 4 en disponibilité) et 12 CDDI (chantier insertion du Service « Emploi »), le nombre d'agents depuis 2017 reste inchangé.

- L'effectif comprend 79 femmes et 47 hommes, soit 37.31 % d'Hommes et 62.69 % de Femmes.

- 76,19 % des effectifs représentent la catégorie C (96 agents)
- 16,67 % des effectifs représentent la catégorie B (21 agents)
- 7,14 % des effectifs représentent la catégorie A (9 agents)

- Le personnel occupe en 2018 les différentes filières selon la répartition suivante :

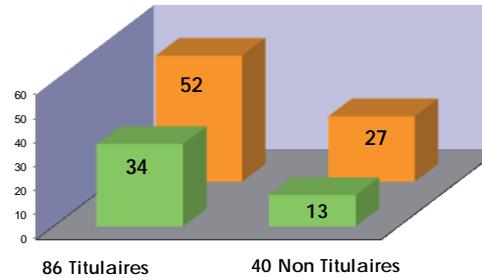
• Administrative :	21 agents	16,60 %
• Animation :	1 agent	0.80 %
• Technique :	47 agents	37.30 %
• Social et Médico-Social :	27 agents	21.50 % (crèches)
• Technique Petite Enfance :	29 agents	23,00 % (crèches)
• Culturel :	1 agent	0.80 %

- L'âge moyen en 2018 est de 37 ans.

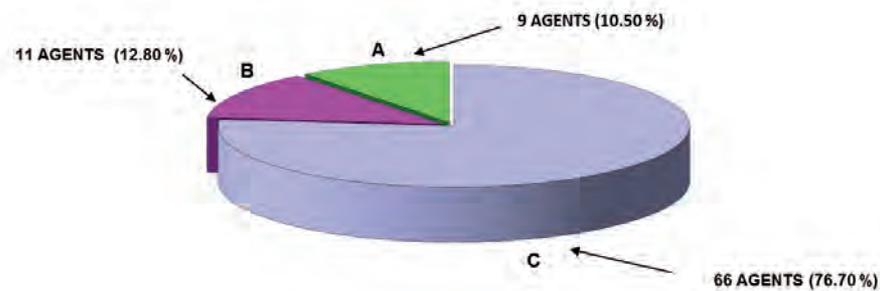
Les Services sont organisés en plusieurs grands pôles :

- Direction Générale, 1 agent
- Pôle Ressources Humaines - Administration Générale, 9 agents (dont 1 agent en disponibilité)
- Pôle Economie / Emploi : 4 agents et 12 CDDI
- Pôle Social - cadre de vie, 57 agents (dont 1 CA)
- Pôle Urbanisme, 3 agents
- Pôle Voirie - Aménagement Durable, 5 agents (+ 1 agent SIE mis à disposition).
- Pôle Agriculture : 1 agent
- Pôle Tourisme : 4 agents dont 1 en disponibilité.
- Pôle Communication – Informatique : 3 agents
- Pôle Comptabilité - Finances : 3 agents
- Pôle Environnement : 36 agents

Répartition des HOMMES et des FEMMES
au 31 décembre 2018
TITULAIRES / NON TITULAIRES



Répartition des Agents TITULAIRES
par Catégorie / au 31 décembre 2018
86 agents



Mouvements du personnel et évolution de l'effectif en 2018 :

Disponibilité : 4
Détachement : 0
Mis à disposition : 1
Reclassements : 0
Décès : 0
Démissions : 2
Retraite : 2
Arrivée mutation : 5

Comité technique :
3 comités techniques tenus
en 2018 :

Bilan CNAS 2018 :
Adhésion de la CC au CNAS
pour une cotisation à hauteur
de 24395 € en 2018.
Prestations versées aux agents
en 2018 :
24 479 €

En 2018, la Communauté de communes a vu son 2ème exercice budgétaire se clôturer. Ainsi avec des taux de réalisation à 74,19 % en dépenses de fonctionnement soit 13 344 196,55 € et 99,67 % en recettes de fonctionnement, soit 17 927 211,86 €, l'excédent de fonctionnement cumulé s'élève à 4 583 015,31 €. Quant à l'investissement, en incluant les restes à réaliser, le taux de réalisation des dépenses est de 70,32 %, celui des recettes de 63,38 % pour un déficit de l'exercice s'établissant à - 892 815,12 €. L'équilibre total cumulé du budget général est de 3 690 200,19 €.

Les principaux soldes d'épargne sont les suivants :

	Montant	Evolution
Total des produits de fonctionnement courant	14 155 590,95	0,4%
Total des charges de fonctionnement courant	12 322 714,95	2,2%
Excédent brut courant	1 832 876,00	-10,6%
Produits exceptionnels hors cessions	170 764,05	1 292,1%
Produits réels de fonctionnement	14 326 355,00	1,5%
Charges exceptionnelles	11 364,89	104,5%
Charges réelles de gestion	12 334 079,84	2,3%
Epargne de gestion	1 992 275,16	-3,1%
frais financiers comptabilisés	163 209,27	3,7%
Epargne brute	1 829 065,89	-3,7%
remboursement du capital	807 285,58	6,8%
Epargne nette	1 021 780,31	-10,6%

Quelques éléments sont à souligner :

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Un chapitre 65 conséquent (127 k€) du fait des participations aux syndicats SCOT et SDAN. Le service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme concerne désormais 25 communes et la Communauté de communes a refacturé à ces dernières pour 77 227 €.

Quant au déploiement du schéma de déplacements en mode doux, les travaux de la liaison Ondes-Grenade sont en cours de finalisation : il reste 162 500 € inscrits en restes à réaliser ainsi que la recette notifiée TEPCV correspondante. Pour rappel, le coût global de ce projet s'élève à 780 000 € TTC. Il a fait l'objet d'un financement spécifique « Territoire à Energie Positive et Croissante Verte » par le Ministère de l'Environnement en juillet 2016. A ce titre, la Communauté de Communes Hauts Tolosans a bénéficié d'une subvention de 305 750 € auxquels d'ajoutent 80 000 € du Conseil Départemental et 65 000 € au titre du FSIL (Fonds d'Etat dans le contrat de ruralité). Ce projet a fait l'objet d'un phasage sur deux exercices budgétaires.

ENVIRONNEMENT

Compétence principalement constituée par la collecte des déchets ménagers, cette dernière est désormais financée sur les deux secteurs par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères qui est différenciée par un taux à 13,50 % pour l'ancienne communauté Save et Garonne et 12,20 % pour l'ancienne communauté des Coteaux de Cadours. Compte tenu de l'obligation de consacrer exclusivement les recettes de ce service aux dépenses qui s'y rapportent, celui-ci fait l'objet d'une extraction particulière.

Les 1ères colonnes enterrées ont été implantées conformément au schéma de développement arrêté par la commission pour un montant de 290 k €. Les communes de Grenade, Larra, Launac, Le Burgaud, Montaigut-sur-Save, Ondes, Saint-Cézert et Thil sont désormais équipées. Le programme se poursuit dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement (PPI) jusqu'en 2020. Le programme d'amélioration des points de collecte du tri sélectif a été lancé sur le secteur de l'ex Communauté de Communes des Coteaux de Cadours notamment par le recrutement de contractuels pour la mise en place de plaques. Le résultat de fonctionnement de l'exercice de chacun des secteurs est quasi à l'équilibre. Les taux de taxe sont donc adaptés à la dimension et au coût de la collecte des déchets ménagers sur les deux périmètres. Il est néanmoins à noter une augmentation de 8,30 % des participations au syndicat mixte Decoset qui représente plus de 60 % des dépenses réelles de fonctionnement du service.

SOCIAL

Les structures d'accueil des jeunes enfants (Bretx, Grenade, Merville et la halte) ne facturent plus les familles au forfait et la CAF module sa prestation de service en fonction des taux de facturation. Néanmoins celle-ci reste un financeur conséquent avec 724 k€, elle accuse une baisse de 22 600 € par rapport à l'exercice précédent. Les participations des familles de 340 k€, calculées selon un taux d'effort proportionnel aux revenus des familles, sont également en baisse (-17 k€). Enfin la perte de financement des contrats employés pèse également sur ce secteur dont le besoin en fonds propres a augmenté de 25 % en fonctionnement.

En investissement, le marché de construction de la maison de la petite enfance à Cadours est repris en reste à réaliser pour 911 235,89 € en dépenses et 849 470 € en recettes.

VOIRIE

Le pool a été réalisé à 50 % et l'enveloppe ouverte en 2015 pour les travaux exceptionnels est exécutée en quasi-totalité, le solde en est de 48 154,19 €. Par ailleurs, le programme de travaux de remise en état consécutifs aux intempéries exceptionnelles qui ont frappé plusieurs communes du territoire, tels qu'ils ont été subventionnés par le Conseil Départemental et l'Etat a été réalisé. Le recours à un marché global divisé en trois secteurs géographiques a permis un bon taux de réalisation du programme voirie dans sa globalité.

LES RECETTES FISCALES

Elles progressent de 4,24 % par rapport à 2017, malgré une révision des bases minimum de CFE, et avec des taux d'imposition inchangés qui restent les suivants :

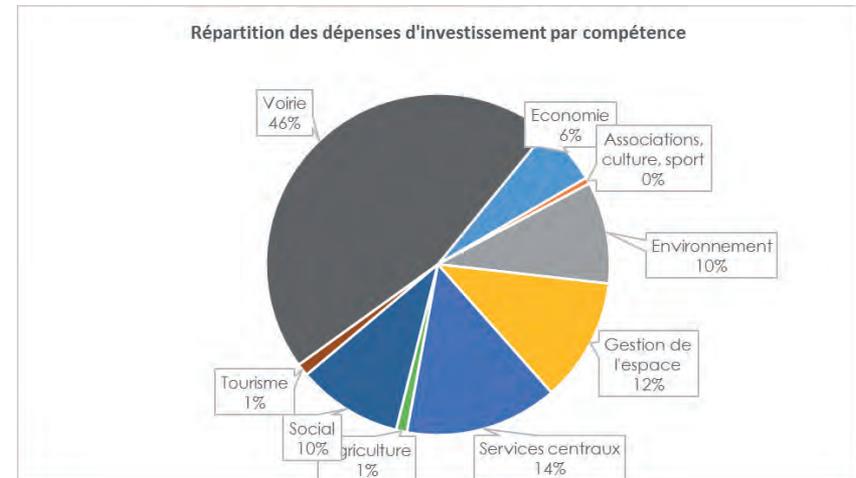
- Taxe d'Habitation : 10,95 %
- Taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 6,64 %
- Taux relais « Cotisation Foncière des Entreprises » (en remplacement de la Taxe Professionnelle) : 28,86 %
- Taux de Taxe sur le Foncier Bâti a été instauré : 1,61 %.

Les recettes fiscales s'établissent à 10 357 106 €.

Le chapitre 014 s'élève à 3 655 496 € avec d'une part le Fngir pour 1 247 359 € et d'autre part les attributions de compensation pour 2 407 873,00 €.

Etat 1259	notifications définitives 2018			
	bases	taux	produits	variation 2018/2017
CFE Cotisation Foncière des Entreprises	4 870 035	28,86%	1 405 492	197 735
TH Taxe d'Habitation	31 332 749	10,95%	3 430 936	130 629
TFB Taxe sur le Foncier Bâti	25 314 224	1,61%	407 559	13 655
TFPNB Taxe Foncières sur les Propriétés Non Bâties	887 636	6,64%	58 939	838
TAFPNB Taxe Additionnelle Foncières sur les Propriétés Non Bâties			41 868	2 118
Cvae Cotisation sur la Valeur Ajoutée			622 699	-27 387
IFER Imposition Forfaitaire pour les Entreprises de Réseaux			122 538	4 619
TASCOM Taxe sur les Surfaces COMmerciales			250 924	55 663
roles supplémentaires				0
Fngir Fonds Nationaux de Garantie Individuelle des Ressources			-1 247 359	-359
prélèvement dégrèvement jeunes agriculteurs			-264	-1
Fpic Fonds de Péréquation Intercommunale et Communales			254 762	-74 348
Compensations de pertes de CET				-57 900
allocations TH *	201 843			12 299
allocations TFB *	435			0
allocations TFPNB *	2			0
dotation unique spécifique TP				0
autres allocations	3 135			0
réduction des bases des créations d'établissements	45			0
exonération en zones d'aménagement du territoire				-12
sous Total			5 553 554	257 549
TEOM Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	22 126 133	13,50%	2 987 028	123 195
	4 142 180	12,20%	505 346	27 550
sous Total			3 492 374	150 745
DGF : DOTATION FORFAITAIRE			894 522	21 465
DGF : DOTATION DE COMPENSATION			416 656	-8 886
TOTAL			10 357 106	-30 351

EN INVESTISSEMENT



BUDGET ANNEXE DE MERVILLE

Le portage du « Mail Tolosan » via Oppidéa est affecté au budget principal. Il reste sur ce budget les écritures de la ZAC de la Patte d'oie relatives aux remboursements d'emprunts dans l'attente de la vente de la dernière parcelle. Le résultat reporté global s'établit à -257 483,72 €.

LE POLE VOIRIE ET AMENAGEMENTS URBAINS DURABLES

La Communauté de communes Hauts Tolosans a, en 2018, mené un programme d'investissement en Voirie important, afin de tirer parti des subventions exceptionnelles qui lui ont été octroyées par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, d'une part au titre des intempéries pour la réhabilitation des fossés et écoulements pluviaux de voirie et par l'Etat d'autre part également au titre des intempéries pour la réhabilitation des chaussées. Ces subventions font suites aux intempéries exceptionnelles de 2017.

A ce titre, elle a inscrit un budget d'investissement de 5 millions d'euros, pour ce programme, financé également par le Conseil Départemental au titre du Pool Routier et par 23 des 29 communes, via les fonds de concours affectés à l'investissement de voirie.

Détail Investissement Voirie	Montant budget 2018	Réalisé 2018	Reste à Réaliser 2018
Pool routier, fonds de concours, intempéries chaussée et fossés	5 041 537,70 €	2 328 231,91 €	304 674,83 €
Etudes maîtrise d'œuvre	63 575,04 €	42 590,53 €	28 192,55 €
Etudes diverses (géotechniques, levers topo, annonces...)	53 954,54€	25 876,82 €	17 372,40 €
Dépenses non subventionnées au titre du Pool Routier	58 026,80 €	40 520,79 €	1 364,87 €
Total	5 217 094,08 €	2 437 220,05 €	351 604,65 €



Le marché de **travaux d'investissement de voirie 2018-008** (titulaires : lot1 et 3 : ZUBIATE et lot 2 : Malet/Eurovia) incluait donc la partie intempérie financée par l'état, le budget affecté à chaque commune au titre du pool routier du CD31 (33% de la part totale) ainsi que les fonds de concours retenus par chaque commune. La partie intempérie « fossés » accordée par le CD31 a été exécutée via un **marché de travaux 17-022 d'assainissement routier** (Titulaires : 1-Carrere 2-Malet 3-Eiffage). Enfin, une partie des travaux a été réalisée via le **marché à bons de commande de travaux d'entretiens des voiries 16-008** (Eiffage). Les opérations d'aménagement ont été traitées via des marchés spécifiques sous maîtrise d'œuvre externe.

LE POLE VOIRIE ET AMENAGEMENTS URBAINS DURABLES

Le taux de réalisation des différents programmes d'investissement en fin d'année est de : 53,46 %

Ce taux de réalisation qui semble moyen, à première vue, s'explique par le fait que les subventions ont été estimées sur la base de prix moyens élevés et par rapport à un état des lieux réalisés lors des intempéries qui ne permettait pas de vérifier l'état structurel réel des chaussées inondées. Il s'avère que la réelle nécessité de travaux a été parfois revue à la baisse. En outre, les titulaires des lots 1 et 3 du marché 2018-008 ont présenté des prix bas par rapport aux marchés précédents (-30%).

Ci-joint la liste des travaux réalisés en 2018 sur la section investissement voirie sur le territoire de la CCHT à travers les marchés 18-008, 17-022 et 16-008. En annexe du présent document se trouve le détail des travaux réalisés.

Commune	Voies ayant fait l'objet de travaux en 2018 : voirie et/ou assainissement routier (Pool / Intempéries)
Bellegarde-Sainte-Marie	VC 2, VC 4, CR du Canet, chemin de la Coume, chemin de Bellegarde à Nohic
Bellesserre	VC 2
Bretx	Chemin du Grenadié, impasse d'Empeyrou, allée de l'Eglise
Brignemont	VC n°5, VC n°8, VC n°12, VC n°14 dite d'Enjors, VC n°101 dite de Saint-Paul, VC n°102 dite d'En Coumère, rue Basse, rue de l'Eglise.
Le Burgaud	Chemin d'encharnaut, chemin d'Esquerré, chemin d'Esparbès, place de l'Eglise.
Cabanac-Séguenville	VC n° 4 dite de Belloc, VC n° 2 dite de Brignemont à Garies
Cadours	Chemin d'En Carmaillet, chemin Empérisson, chemin de la Bayne, chemin d'En Palanque, chemin de la Rivière, chemin de Poumaro.
Le Castéra	VC de Saint-Pé (RD 93 à route d'En Herré), chemin de Bellegarde, route de Menville, route de Lasserre, chemin de la Trappe, carrefour chemin de Saint Pé / Embigourdas, hameau de Pradère, chemin de Saint Pé.
Caubiac	Impasse du Lavoir, impasse du Goulard, chemin d'Empérisson, impasse de la Garrigue.
Cox	Chemin du Camy Vieil, chemin du Moulin, rue Sainte Ruffine, rue de l'Eglise, chemin de la Garenne.
Daux	Chemin de la Tuilerie, chemin de la gare, chemin des Fourtous
Drudas	VC 2, VC 3
Garac	VC 2, VC 3, chemin de Vignaux
Grenade-sur-Garonne	Chemin du Cétés, impasse des Vives, chemin d'Empradines, chemin de la Verdunerie, chemin de la Pérignone, chemin des Bouères, chemin de Tourret, chemin Vieux de Verdun, chemin de Fontaine, rue de Fontaine, rue des Pyrénées, chemin de Saint Sulpice, chemin de Cayssel, chemin de Montagne, rue de la Jouclane, rue de l'Abattoir.
Le Grès	Chemin d'En Guinot, chemin d'Embas le bas, VC N°2 de Beauregard, chemin de Marestan.
Lagraulet-Saint-Nicolas	Chemin de Gariès, chemin de Mayrinette, chemin de La Mercadière.

LE POLE VOIRIE ET AMENAGEMENTS URBAINS DURABLES

Laréole	Chemin d'Enlibres, VC n° 101, chemin de La Berrière, chemin de Pouminet
Larra	Chemin du Solitaire, chemin de l'Avocat, chemin des Malets, chemin de Bramayre, chemin de Bragnères-Basses, rue de la Plaine
Launac	Chemin de Coucassayré, chemin du Frayret, chemin de la Heppe, chemin de la Bartasse, chemin de la Petite Bartasse, chemin de la Brosse, chemin de la Pleyse, chemin de Monjouan, rue Pluton, chemin des fossés
Menville	Chemin du Castéra, chemin de Larmont, chemin de Montret, chemin du Cimetière
Merville	Chemin de Ducros, chemin des Coquelicots, rue des Ecoles
Montaigut-sur-Save	Chemin de la Tuilerie, chemin du Ratelier, chemin du Courbet, rue des Ecoles
Ondes	<i>Pas de travaux d'investissement en 2018</i>
Pelleport	Chemin de Laylette, chemin de Pratnostre, chemin de la Fount d'Embade
Puysségur	VC n° 1
Saint-Cézerit	Chemin d'Empiroulet, place Occitane, chemin de Guerguille
Saint-Paul-sur-Save	Place de l'Eglise (via marché spécifique SACCON TP) sous Moe externe ;
Thil	Chemin des Fossés
Vignaux	VC devant l'Eglise, chemin de Sainte Livrade, VC 2, VC 5, chemin de Garac

Le Pôle Voirie et Aménagements Urbains Durables fait réaliser des travaux et opérations dans les zones d'activités dont le financement est réalisé via le budget économie. Ci-joint les travaux réalisés en 2018 sur la section investissement sur le budget économie sur le territoire de la CCHT à travers le marché 16-008.

Grenade-sur-Garonne	Rue Palegril
----------------------------	--------------

Enfin suite à la mise en œuvre du Schéma des Modes Doux depuis 2010, des liaisons piétonnes cyclables sont réalisées via un programme pluriannuel.

Ci-joint les travaux réalisés en 2018 sur la section investissement sur le budget circulations douces sur le territoire de la CCHT via un marché spécifique 17-025 (LHERM TP)(sous maîtrise d'œuvre externe).

Grenade-sur-Garonne	Phase 2 : piste cyclable reliant Grenade à Ondes et franchissement du Pont de Grenade
Ondes	



LE POLE VOIRIE ET AMENAGEMENTS URBAINS DURABLES

La CCHT externalise une partie de ses études pour la réalisation des aménagements d'envergure ou des études qui demandent une technicité spécifique.

Maîtrises d'œuvre externes :

Commune de Saint-Paul :17-015 : Aménagement de la Place de l'Eglise phase étude et exécution : URBALINK.

Commune de Menville : 18-013 : Réaménagement du Centre-Bourg phase de désignation : URBACTIS.

Commune d'Ondes : 17-024 : Contournement d'Ondes phase étude AVP : 2AU

Communes de Grenade et Ondes :16-011 : Piste Cyclable Grenade-Ondes phase exécution DET AOR 2ème tranche : DUMONS

La CCHT réalise également des études nécessitées par les différentes opérations.

Travaux Topographiques :

Commune de Grenade : Rue Roquemaurel (URBACTIS)

Commune de Larra : Chemin de Bagnères Basses (URBACTIS)

FONCTIONNEMENT

La CCHT consacre un budget propre à l'entretien des voies, concernant des travaux ou des prestations servant à maintenir le patrimoine en état de sécurité et en état de fonctionnement.

Il s'agit des **petites réparations de voiries, des curages et hydrocurages routiers, des réparations d'ouvrages (chaussées et dépendances) et de l'entretien des abords (tonte et épareuses)**. Ce budget comprend également tous les matériels et matériaux nécessaires au bon fonctionnement de la Régie Voirie.

Détail Fonctionnement Voirie	Montant budget 2018	Réalisé 2018
Total	622 570,00 €	364 609,08 €



Taux de réalisation du budget fonctionnement : **58,57 %**

Ce taux plus bas que les années précédentes s'explique en partie par le fait d'avoir fait le choix de 2 passages de fauchage annuel au lieu de 3 passages pratiqués précédemment sur l'ex-CCSG. En outre, les prix des titulaires du marché 18-002 de fauchages sont plus bas que les marchés précédents.

Ci-joint la liste des travaux réalisés en 2018 sur la section fonctionnement voirie sur le territoire de la CCHT à travers les marchés

18-002 : fauchage (BP fauchage, Montaulieu),

18-007 : travaux d'entretien courant des voiries communautaires (SACCON TP),

17-022 : assainissement routier et 16-008 : travaux d'entretien des voiries.

LE POLE VOIRIE ET AMENAGEMENTS URBAINS DURABLES

Commune	Voies ayant fait l'objet de travaux et prestations d'entretien en 2018 : Fauchage, voirie et/ou assainissement routier
Bellegarde-Sainte-Marie	Fauchage des VC et CR, bouchages de nids de poules, chemin de Bellegarde à Nohic.
Bellesserre	Fauchage des VC et CR, bouchages de nids de poules.
Bretx	Fauchage des VC, bouchages de nids de poules, chemin de Charlane.
Brignemont	Fauchage des VC et CR, bouchages de nids de poules.
Le Burgaud	Fauchage des VC.
Cabanac-Séguenville	Fauchage des VC et CR, bouchages de nids de poules.
Cadours	Fauchage des VC et CR, bouchages de nids de poules.
Le Castéra	Fauchage des VC et CR, bouchages de nids de poules, chemin de Bellegarde, chemin de la Trappe, hameau de Pradère, chemin de Saint Pé, chemin de Thil.
Caubiac	Fauchage des VC et CR, bouchages de nids de poules, impasse du Goulard, chemin d'Empérisson, impasse de la Garrigue.
Cox	Fauchage des VC et CR, bouchages de nids de poules.
Daux	Fauchage des VC, bouchages de nids de poules, chemin de Sustère, chemin de la gare, chemin des Fourtous
Drudas	Fauchage des VC et CR, bouchages de nids de poules.
Garac	Fauchage des VC et CR, bouchages de nids de poules, chemin de Vignaux
Grenade-sur-Garonne	Fauchage des VC, bouchages de nids de poules, chemin de l'Amidon, chemin Saint Caprais, chemin Saint Sulpice, angle rues Castelbajac/Lafayette.
Le Grès	Fauchage des VC et CR, bouchages de nids de poules, VC N°2 de Beauregard, chemin de Marestan.
Lagraulet-Saint-Nicolas	Fauchage des VC et CR, bouchages de nids de poules.
Laréole	Fauchage des VC et CR, bouchages de nids de poules.
Larra	Fauchage des VC, bouchages de nids de poules, chemin de Picalou.
Launac	Fauchage des VC, bouchages de nids de poules, chemin du Frayret, chemin de la Heppe, chemin de la Bartasse, chemin de la Petite Bartasse, chemin de la Brosse, chemin de la Pleyse.
Menville	Fauchage des VC, bouchages de nids de poules, chemin du Castéra, chemin de Larmont, chemin de Montret, chemin du Cimetière.
Merville	Fauchage des VC, bouchages de nids de poules, chemin de Ducros, chemin des Coquelicots, chemin de Lartigue, chemin du Factou, rue Rambeau.

LE POLE VOIRIE ET AMENAGEMENTS URBAINS DURABLES

Montaigut-sur-Save	Fauchage des VC, bouchages de nids de poules, chemin de la Tuilerie, chemin du Ratelier, chemin du Courbet.
Ondes	Fauchage des VC, chemin des Caroles de Miquelis, chemin de Gaspard.
Pelleport	Fauchage des VC et CR, bouchages de nids de poules, chemin de la Fount d'Embade.
Puységur	Fauchage des VC et CR.
Saint-Cézert	Fauchage des VC, bouchages de nids de poules.
Saint-Paul-sur-Save	Fauchage des VC.
Thil	Fauchage des VC, bouchages de nids de poules.
Vignaux	Fauchage des VC et CR, bouchages de nids de poules, chemin de Garac.

DEMANDES D'INTERVENTIONS 2018 :

Par communes en 2018 : 209

Bretx : 1 - Cadours : 4 - Cox : 1 - Daux : 30 - Grenade : 82 - Larra : 2 - Launac : 23 - Le Burgaud : 16 - Merville : 36 - Saint Paul : 5 - Thil : 9



Demandes d'interventions par typologie en 2018 :

Nids de poules : 56,5 %
Signalisation verticale : 20,5 %
Elagage-fauchage : 2,75 %
Curage de fossés : 3,75 %
Autres : 16,5 %



Demandes d'interventions concernant la régie en 2018 : 54,25 %

REGIE VOIRIE :

La régie intervient sur les demandes d'interventions qui lui sont transférées (30%) ainsi que sur la réalisation d'un programme issu du patrouillage actif qu'elle mène en interne (50%), elle traite des demandes directes de sa hiérarchie (10%) et assure la partie technique des prêts de matériels (Tractopelle) (10%).

Elle réalise du **bouchage de nids de poule, de la pose / repose et de la réparation de mâts et panneaux de signalisation routière, du débroussaillage, des travaux de trottoirs, avaloirs, béton, pose et rescelllements de potelets, marquages au sol, et peut à l'occasion réaliser divers autres travaux.**

I. ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ET L'IMPLANTATION DES ENTREPRISES

La CCHT gère, aménage et commercialise les zones d'activités économiques destinées à accueillir les entreprises et les investisseurs qui souhaitent s'installer et se développer sur le territoire.

Commercialisation et requalification des zones d'activités économiques :

La zone d'activités de la Patte d'Oie - Merville

Développement des entreprises :

La société **Packel Emballage** s'est installée dans son nouveau bâtiment d'une superficie de plus de 1000 m² pour conforter son développement

L'entreprise **Tiger Gripp**, concepteur et fabricant de sur-chaussures, a obtenu son permis de construire pour la construction d'un bâtiment de 900 m². Cette entreprise installée à Beauzelle a choisi les Hauts Tolosans pour développer son activité.

La zone d'activités des 10 arpents - Ondes

La CCHT a accepté le transfert du droit de préemption de la commune d'Ondes suite à la liquidation de l'entreprise

Emballage Toulousain.

Le Tribunal de Grande Instance de Toulouse a déclaré la CCHT adjudicataire de la parcelle, d'une superficie de 3 281 m².

La zone d'activités de Grenade Sud

Le 13 août la CCHT a saisi l'Autorité Environnementale (AE) pour avis sur le projet de ZAC.

L'AE a rendu son avis le 12 octobre, et demande que des compléments d'information, notamment sur la biodiversité, l'intégration paysagère et la connexion avec le centre bourg, soient apportés. Elle souhaite également que l'étude d'impact soit actualisée lors des stades ultérieurs du projet.

L'Ecopole de Merville est devenu le Mail Tolosan

L'année 2018 a permis de préciser le projet de ZAC grâce aux actions suivantes :

- La finalisation et l'approbation du nouveau plan directeur général de la ZAC
 - La réalisation de l'Avant-Projet des Espaces publics.
- La désignation d'un assistant à Maitrise d'ouvrage pour la mise en œuvre d'un projet d'aménagement respectant les principes de développement durable.
 - L'évaluation environnementale du projet et la définition du profil de développement durable ont été engagées.
- La réalisation de plusieurs études nécessaires au dossier d'enquête publique
 - La réalisation par l'INRAP du diagnostic archéologique préventif
 - La définition d'une nouvelle charte graphique pour l'opération
- L'organisation d'une phase de concertation pour l'approbation du dossier de réalisation et du programme des équipements publics. Cette concertation s'est déroulée du 9 au 30 novembre

3 comités de pilotage se sont déroulés les 30 janvier, 3 mai et 11 septembre 2018

La Zone d'Aménagement Différé de Merville

La CCHT a aménagé et commercialisé la zone d'activité de la Patte d'Oie et a confié à **OPPIEDA**, l'aménagement de la zone d'activité « Ecopole » de Merville.

La CCHT a le projet de compléter son offre économique à proximité des 2 premières ZA car cette localisation offre des disponibilités foncières propices au développement économique.

Le périmètre de la ZAD compte environ 100 hectares. La CCHT souhaite maîtriser l'acquisition foncière sur ce périmètre et disposer à moyen terme du foncier nécessaire à l'aménagement de la zone.

Le 8 mars le conseil communautaire a délibéré pour solliciter le conseil municipal de Merville pour la création de la Zone d'Aménagement Différé de Merville et des hauts Tolosans.

II. DEVELOPPER LES SERVICES AUX ENTREPRISES ET AUX SALARIES

Tiers Lieu de Grenade :

Le tiers lieu qui a ouvert en octobre 2016 a été occupé par trois entreprises entre 2017 et 2018. Suite au défaut du gestionnaire, lors du dernier trimestre 2018, la CCHT a engagé une réflexion sur la gestion du tiers lieu.

Développer le partenariat :

- Depuis 2015 la CCHT est membre du Pôle de Compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation.
- La CCHT est devenue actionnaire de la nouvelle Société Publique Locale « Haute Garonne Développement » dont l'objet est d'accompagner les intercommunalités sur les actions de développement économique. En 2018 La SPL a réalisé une esquisse sur la faisabilité technique et financière de la Zone d'Activités de Daux.
- Le service économie a participé aux réunions des comités techniques et comités de pilotage de l'étude relative à la revitalisation du centre bourg de Grenade. Cette Opération est sous maîtrise d'ouvrage communale.

Animation :

Les services économie et emploi ont organisé 2 réunions en direction des entreprises locales :

- Le 22 juillet, en partenariat avec le club d'entreprises CENT autour de la question des nouvelles formes d'immobilier pour les entreprises. Plus de 20 chefs d'entreprise y ont participé.
- Le 3 octobre, en partenariat avec la Chambre des métiers un petit déjeuner sur la mise en place du prélèvement à la source au 1er janvier 2019 a été mis en place (15 entrepreneurs étaient présents).

Les commissions :

Durant l'année 2018, 2 réunions de la commission économie se sont tenues avec une moyenne de 8 participants.



III. SOUTENIR ET DEVELOPPER L'EMPLOI LOCAL

Afin de répondre aux besoins du territoire, la CCHT travaille autour de 4 axes :

- L'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'emploi
- L'aide au recrutement des employeurs locaux
- La gestion de l'Atelier Chantier d'Insertion 'Les jardins des 4 saisons'
- L'animation locale pour l'Emploi

... avec **l'appui technique et financier de ses partenaires** du secteur de l'emploi, du social, de la formation et de l'insertion professionnelle, au quotidien ou dans le cadre du comité de suivi composé d'administrateurs historiques du CBE, de POLE EMPLOI, du Conseil Départemental, du Conseil Régional, de la DIRECCTE, de la Mission Locale, de Cap Emploi, des chambres consulaires, du Club d'entreprise...

En 2018 le Comité s'est réuni le 13 septembre. Il a rassemblé 16 participants.

2 organismes ont tenu des permanences régulières au sein du service :

- **La Chambre de Métiers et de l'Artisanat** pour l'accueil et l'accompagnement des créateurs d'entreprise et des artisans locaux
- **L'YMCA** pour le suivi des demandeurs d'emploi allocataires du RSA

AXE 1 : L'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'emploi

Les publics sont accueillis à Grenade au service Emploi-Insertion et sur les permanences délocalisées à Cadours et à Lévigac (Convention de partenariat avec la Communauté de Communes de la Save au Touch).

Le service Emploi-Insertion est un lieu « ressource », ouvert à tous les demandeurs d'emploi du territoire, avec ou sans rendez-vous.

Divers services sont proposés :

Accueil et accompagnement individualisé des personnes à la recherche d'un emploi

- Conseils dans les démarches
- Informations pratiques, documentation
- Aide à la rédaction de CV et lettres de motivation
- Offres et positionnement sur des formations
- Offres d'emploi locales avec mise en relation directe
- Mise à disposition des offres d'emploi Pôle Emploi
- Accompagnement à la candidature par Internet
- Avis de concours
- Orientation vers le réseau de partenaires
- Positionnement sur des stages de recherche d'emploi
- 4 ordinateurs avec connexion Internet



En 2018, le Service Emploi-Insertion :

- a été sollicité 3058 fois pour des démarches en lien avec l'emploi (demandes d'information, offres d'emploi, utilisation des outils informatiques, démarches POLE EMPLOI, aide à la rédaction de candidatures ...). En moyenne 255 contacts par mois.
- a accompagné individuellement 340 demandeurs d'emploi dont 227 nouveaux inscrits en 2018

Diverses solutions ont été apportées :

Des démarches directes vers l'emploi :

- 573 positionnements sur des offres d'emploi

Un parcours d'insertion professionnelle:

- 147 personnes ont été informées sur la formation professionnelle / 9 positionnements directs
- 241 demandeurs d'emploi ont été informés et/ou orientés vers des partenaires
- 42 personnes orientées vers des structures d'insertion par l'activité économique

Des accompagnements sont toujours en cours en 2019.

Le service Emploi-Insertion est reconnu et financé par le conseil Départemental pour son rôle d'accompagnement des publics éloignés de l'emploi.

AXE 2 : L'aide au recrutement des employeurs locaux

Divers services sont proposés :

Définition et rédaction de profils de poste

- Diffusion d'offres d'emploi
- Aide et conseil à l'embauche (analyse des candidatures)
- Information et documentation à la demande
- Présentation des dispositifs de soutien
- Organisation de recrutements collectifs

En 2018, 39 structures locales ont fait appel au service Emploi-Insertion pour leur besoin en recrutement. S'y ajoutent des agences intérim, des groupements d'employeurs ...

129 offres d'emploi ont été traitées en direct par le service représentant 247 postes à pourvoir. S'y ajoutent les offres en affichage direct (Pôle Emploi, Intérim et partenaires)

Le service emploi a organisé en partenariat avec Pôle Emploi trois recrutements collectifs pour les entreprises suivantes : Intermarché de Saint Paul, La SEAC de Merville et Bonjour Service de Grenade.

AXE 3 : La gestion de l'Atelier Chantier d'Insertion « Les jardins des 4 saisons »

Les jardins des 4 Saisons, dont l'objectif principal est de proposer à des personnes connaissant des difficultés particulières d'accès à l'emploi, un contrat de travail rémunéré et un accompagnement individualisé vers l'emploi durable, ont accueilli 22 personnes en 2018.

C'est une structure particulière qui nécessite un agrément annuel de l'Etat. Les jardins des 4 saisons sont conventionnés pour 8.9 équivalents temps plein soit 12 postes.

Les recrutements sont réalisés en collaboration avec Pole Emploi, le Conseil Départemental, la Mission Locale et les travailleurs sociaux du territoire. Ils sont subordonnés à l'obtention d'un agrément IAE délivré individuellement par le Pôle Emploi à chaque salarié pour deux ans.

Les jardins fonctionnent sur un système d'entrée et de sortie permanentes. Dès qu'un salarié quitte la structure, une nouvelle personne est recrutée.

Les contrats de travail (CDD d'Insertion) sont de 26 h par semaine. Ils sont renouvelables dans la limite des deux ans.

Le support de travail est la production et la vente de plants de légumes, aromates, petits fruits rouges et légumes labellisés Agriculture Biologique. Les ventes sont réalisées essentiellement sous forme de paniers BIO auprès de particuliers (une moyenne de 37 paniers par semaine) et à des magasins BIO.

En 2018 les jardins ont rencontré quelques difficultés techniques qui n'ont pas facilité le travail de terrain. Un accompagnement avec la chambre d'Agriculture a été mis en place et a permis d'améliorer l'organisation des cultures.



La CCHT a souhaité réaliser des investissements pour améliorer l'outil de production. Elle a affecté le boni de liquidation du CBE à des investissements pour le Service Emploi-Insertion comme préconisé par les administrateurs du CBE lors de la clôture de l'Association.

Ces investissements ont permis de rendre le service Emploi plus fonctionnel, de renouveler certains équipements vieillissants, d'acquérir de nouveaux outils, une chambre froide et de construire une station de lavage pour les légumes.

Dans le cadre de ces investissements, la CCHT a obtenu l'aide du Fonds Départemental d'Insertion pour un montant de 14 890 euros.

En parallèle au travail sur site, un accompagnement socio-professionnel est mis en place pour chaque salarié. Il permet de lever les freins à l'emploi et de travailler un projet professionnel viable menant à l'emploi durable.

En 2018, 11 personnes sont sorties des jardins : **5 personnes en emploi durable**, 3 personnes poursuivent leurs démarches dans un autre cadre et 3 personnes dont les sorties ne sont pas comptabilisées par les services de l'Etat (longue maladie...)

Les 11 autres salariés poursuivent leur parcours d'insertion en 2019. Un nouveau salarié a rejoint l'équipe le 1er janvier 2019.

Lors du Dialogue de Gestion qui s'est tenu le 8 Mars 2018 (bilan 2017 et objectifs 2018), la DIRECCTE et le POLE EMPLOI ont félicité le travail réalisé par le service au quotidien. Les jardins des 4 Saisons ont obtenu de très bons indicateurs de résultats qualitatifs et quantitatifs.

Le Comité de Pilotage et d'Insertion des jardins, qui réunit les partenaires techniques et financiers du projet, s'est tenu le 15 novembre 2018.



AXE 4 : L'animation locale pour l'Emploi

Le service Emploi-Insertion met en place diverses animations permettant d'informer les publics sur des questions en lien avec l'emploi, de les former et de rapprocher l'offre et la demande d'emploi.

Les thèmes sont définis en fonction des besoins repérés au quotidien.

En 2018, diverses manifestations ont été mises en place :

• Des rencontres à Thème
formation , création d'entreprise,
VAE, mobilité...
190 participants

• Des ateliers collectifs
Focus compétences, CV en ligne,
Club de recherche d'emploi
34 participants

• Une formation délocalisée
pour les entreprises
Créer ses vidéos sur YouTube
8 stagiaires

• Des journées de recrutement
JOBS d'été et Emplois Saisonniers
16 offres d'emploi - 70 positionnements

Les commissions :

Au cours de l'année 2018, deux commissions EMPLOI se sont tenues. Elles ont permis de valider les orientations du service Emploi-Insertion

La semaine de l'emploi a permis :

- D'accompagner 63 personnes lors des divers ateliers, conférences et réunions d'information proposés (CV, lettres de motivations, préparation à l'entretien d'embauche, création d'entreprise, se former...)
- D'accueillir 60 exposants et 160 visiteurs lors de la demi-journée de face à face employeurs / demandeurs d'emploi

EMPLOI | FORMATION | CREATION D'ENTREPRISE

1 SEMAINE
pour
l'EMPLOI
du 24 au 28
septembre 2018

Ateliers | Réunions d'information | Conférence
FORUM de l'emploi : 27/09 de 9h à 12h30

Programme complet : www.hautstolosans.fr

HAUTS
TOLOSAINE

Service emploi-insertion
Espace des platanes - 10A Allées Alsace-Lorraine 31330 Grenade
emploi@hautstolosans.fr - 05 62 79 17 39

L'ESPACE TEST EN MARAICHAGE

Les objectifs du projet:

- Redynamiser la filière maraîchage en périphérie de la métropole
- Permettre à des porteurs de projets diplômés de tester leurs capacités sur un Espace Test
- Aider les futurs maraîchers à s'installer comme entrepreneurs
- Positionner l'Espace Test comme un site référent en maraîchage biologique
- Alimenter les cantines et favoriser les circuits courts

Une commission de recrutement des porteurs de projet a été mise en place, en présence :

- du CFPPA de Ondes (enseignants, directrice)
- de la Chambre d'Agriculture
- de la SAFER
- de la Communauté de Communes (Vice-Président, techniciens).

Cette structure s'attache à sélectionner les porteurs de projet diplômés, avec un projet d'installation solide.

Quatre porteurs de projet ont signé une convention de mise à disposition des parcelles et un contrat d'accompagnement : Sabrina CHAUVÉLLIE, Hamza BENAROUS, Geoffroy DIETRE, Charlotte BEHRA.



Le nouveau contrat comporte une convention de mise à disposition SAFER pour les terrains, une convention d'accompagnement (encadrement technique, mise à disposition du matériel), un règlement intérieur. Il laisse l'autonomie au porteur de projet qui n'est plus hébergé par la structure accompagnatrice. Le porteur de projet est désormais cotisant minimum MSA. Il peut bénéficier d'un suivi comptable par le CER France.

Le niveau de contribution du porteur de projet est le suivant :

- Les charges d'approvisionnement (intrants, matières premières, semences, petit outillage) qui ne transitent pas par la comptabilité de la CCHT.
- La participation aux charges de fonctionnement et mise à disposition de l'outil de production. Cette participation se fait sur la base de **200 €/mois** pour 6000 m² exploités (tunnels compris).
- Le loyer payé directement à la SAFER dans le cadre de la convention de mise à disposition des terrains.
- Une caution de 1500 € demandée par la CCHT dès l'entrée dans le dispositif. Elle est restituée dans la mesure où le matériel utilisé est rendu en parfait état.

La **Chambre d'Agriculture** a validé un partenariat renforcé avec l'espace test sur les thématiques suivantes :

- Lieu d'accueil et d'échanges entre professionnels
- Conseils agronomiques en direction des porteurs de projets
- Visites organisées sur le site au profit de maraîchers bio de la Haute-Garonne
- Participation aux Comités d'Admissions et de Suivis (Mme Laurence Espagnacq)
- Aide à l'Installation de Jeunes Agriculteurs

Les débouchés ont été renforcés :

BIOCOOP, Grandes Surfaces, Intermarché St Paul sur Save, MIN Pronatura, « Produits sur son 31 »...

Le partenariat avec le pôle de compétitivité **Agri Sud-Ouest Innovation** a été renforcé. L'espace test est identifié comme site de référencement pour des entreprises innovantes qui s'inscrivent dans le programme européen **DIVA** (solutions numériques innovantes, biocontrôle...).



I - CONJONCTURE ET FRÉQUENTATION 2018

En Occitanie : saison 2018 en baisse de fréquentation de **-0,9 %** par rapport à 2017

En Hauts Tolosans :

Au comptoir de Grenade:

3915 visiteurs = **-9%** par rapport à 2017
Forte baisse des excursionnistes:
(-22%) notamment sur la saison d'été

Sur le site web : +40% par rapport à 2016

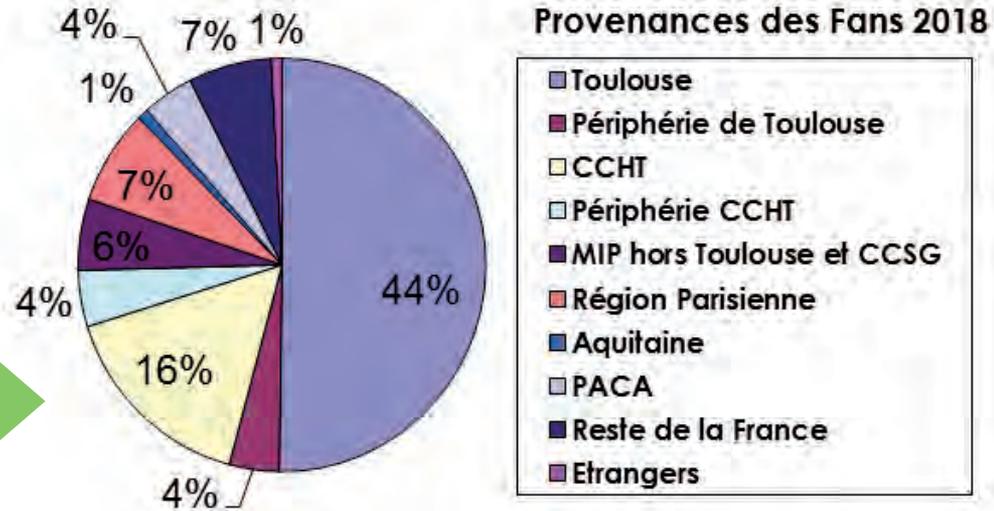
Sur le site web OTHT:
107782 pages vues pour
36864 visiteurs uniques

Sur le Facebook :

2270 fans (+ 14%)
avec 168 publications sur l'année

Sur Instagram:

Ouvert le 24 Février 2017 et arrivé à 502
abonnées fin 2018. **Une fréquentation
multipliée par 3**



Trophées du E-Tourisme Haute-Garonne

Trophées du E-Tourisme : obtention du 2ème prix meilleure publication Facebook

II - GESTION DE LA DOCUMENTATION ET DE L'INFORMATION

1. Communication print

Editions de plaquettes de promotion touristique :

- carte touristique 2018 Hauts Tolosans en 11000 exemplaires au lieu de 8000 en 2017
- flyer billetterie en 10000 exemplaires au lieu de 5000 en 2017
- flyer Visites de l'été en 10000 exemplaires au lieu de 5000 en 2017

Editions de supports promotionnels :

- catalogue groupes 2019-2020 en 2500 exemplaires

2. Communication digitale par support

Site internet :

- Saisie de l'offre touristique du territoire dans la base de données Tourinsoft (216 prestataires et 465 Fêtes et manifestations)
- Recherche de solutions pour saisie des manifestations de Cadours (318 Fêtes et manifestations en 2017)
- Aménagements de pages
- Gestion courante des problèmes de concordance entre Tourinsoft et notre site web
- Actualisation trimestrielle (au minimum) des pavés d'accueil thématiques

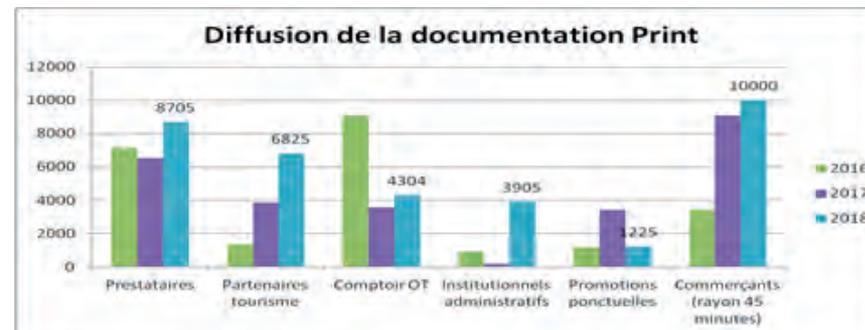
Facebook :

- 3 publications par semaine sur le compte public
- Animation du compte pro (environ 1 par mois)

Instagram :

- un post par semaine

3. Gestion de la documentation



III - L'ÉVÉNEMENTIEL

1. En organisation directe :

- Les Rendez-vous au Jardin
- Les 31 Notes d'été
- Les Journées du Patrimoine- 15 et 16 Septembre 2018

2. Partenariats avec des événementiels :

- Festival de Scrabble – Grenade – 19 au 21 Octobre 2018
- Guitare en Save – Montaigut sur Save – 26 Mai au 2 Juin 2018

IV – LA PROMOTION

Une charte éditoriale s'appliquant à tous les supports de communication de l'Office de Tourisme. Une ligne éditoriale est ensuite déclinée pour chacun des supports (Instagram, Facebook, ...).

1. En chiffres :

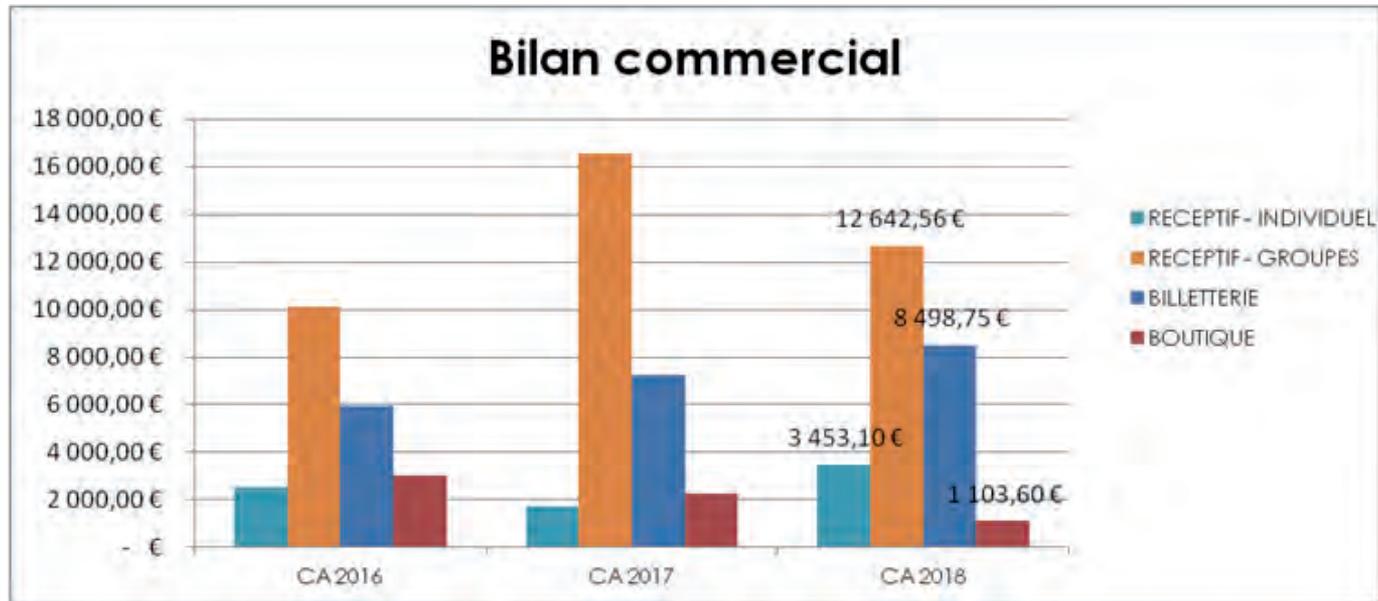
Rédaction globale de 87 supports de communications pour 598 diffusions. Taux de retour de 22% avec 130 diffusions.

2. En actions :

- La presse écrite ou promotion print
- Les journalistes / accueil presse / accueil blogueur
- Accueil blogueurs Famille sur une journée La Mite Orange – les 16 et 17 Juin – 5 prestataires mis en avant
- Campagnes d'e-mailing
- Les médias/ TV
- Les réseaux sociaux
- La radio



IV - LA COMMERCIALISATION



1. Le réceptif

• Les individuels:

Globalement en légère hausse par rapport à l'année passée. Fréquentation stable.

• Les groupes (-20%)

- Les scolaires :

Réalisation du document de mise à jour pour les écoles avec intégration de visites sur le canton de Cadours

Envoi d'un flyer scolaire aux écoles des Hauts Tolosans

Partenariat avec l'offre CCHT « Transport gratuit » pour les écoles des Hauts Tolosans sur les produits Développement Durable

- Les associations (séniors) :

Renégociation des partenariats et conventionnements

Réalisation du catalogue 2019-2020

Envoi postal à plus de 1000 prospects et mise à jour du listing d'envoi

• L'affaire

Pas de démarchage actif pour cette cible mais 525€ de chiffre d'affaire pour 2018

2. La billetterie et la boutique

• La billetterie (+18%)

Négociation des partenariats avec les sites retenus (moins d'une heure de Grenade), gestion administrative et comptable.

Distribution d'un flyer détaillant les prestations billetterie de l'OT.

L'activité billetterie est en baisse sauf pour la vente des cartes de pêche en pleine explosion, du fait de la fermeture du magasin de pêche sur Grenade.

• La boutique (-51%)

Négociation des partenariats avec les fournisseurs retenus, gestion administrative et comptable.

Mise en place d'un espace pour les producteurs pour les fêtes de Noël.

IV - L'ANIMATION DU TERRITOIRE

1. Avec les partenaires institutionnels (OT du PETR, OT Toulouse et Haute Garonne Tourisme)

2. Les services aux professionnels :

- Conseil aux prestataires (15 dossiers)
- Opérations promotionnelles ponctuelles en faveur de prestataires choisis
- Sensibilisation / Formation : 12 stagiaires le 27 Novembre 2018

3. Les collaborations avec les associations des Hauts Tolosans

VII - L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LES PROJETS

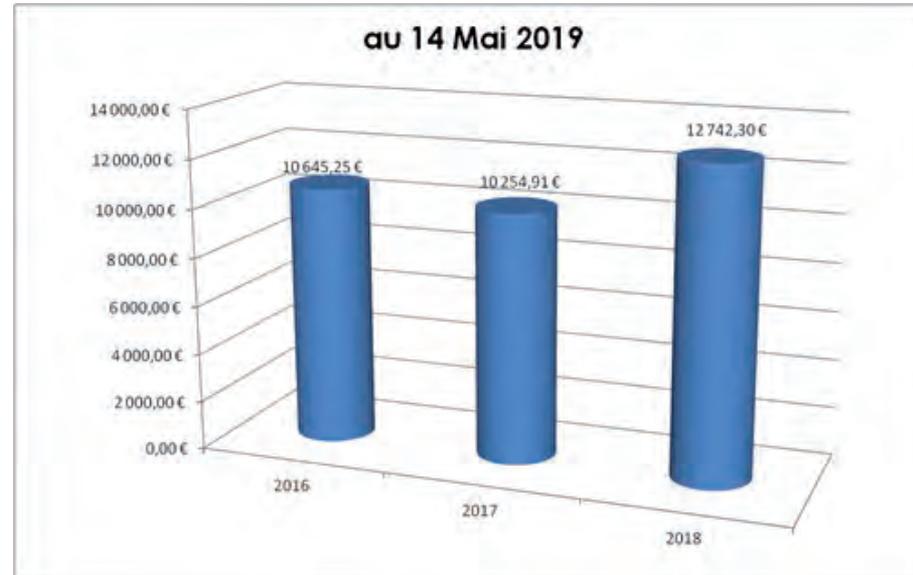
1. Observation du tourisme / Veille :

Tenue de l'observatoire du tourisme : les statistiques tenues au comptoir sont utilisées par l'Office du tourisme mais constituent également une base de données pour le CDT et le CRT. Elles contribuent à alimenter les notes de conjonctures et bilans de ces deux structures.

2. La sauvegarde du patrimoine :

- Adhésion de la CCHT à la Fondation du Patrimoine
- Reversement de gains OT pour certains sites patrimoniaux 582,40 € en 2018
- Soutien à des projets de restauration : Dépendance du Château de Bagnols à Saint-Caprais, pigeonnier à Daux, Ferme à Daux.

3. La taxe de séjour



4. La randonnée

- Balisage peinture aux normes FFRP : Conventonnement avec l'Association de Randonnée Culture et Loisirs de Merville (ARCLM).
- Nettoyage des chemins printemps et hivers par une entreprise
- Pose des mâts commandés en 2017 pour entretien du maillage de signalétique
- Planification d'un diagnostic rando sur le canton de Cadours

5. Le schéma d'accueil des camping-cars

- Suivi chantier Quais de Garonne avec modifications du marché initial pour mise en place d'une borne payante et automatisée.

6. Le schéma d'accueil touristique

- Elargissement de l'étude au canton de Cadours : questionnaires sur les flux touristiques
- Mise en place des beach flag devant l'Office de tourisme

7. Le site internet

- Mise à la charte du site www.tourisme.hautstolosans.fr et changement du nom de domaine et renommage des pages

BILAN 2018

- Participation des écoles de Cox, Cadours, des crèches de Cadours et de Le Grès, du RAM, de la Maison de retraite et du Centre de loisirs au prêt de livres et à nos animations.
- Exposition « Les livres d'artistes s'exposent » du 15.02.18 au 15.04.18. Cette exposition est allée à la journée du livre du 08 avril, à Le Castéra, organisée par Denise Verdié et à laquelle nous avons participé physiquement.
- Dimanche 25 Février à la salle de cinéma de Cadours : spectacle « Tombé sur un livre » avec la Cie Gaf' Alu et le clown Pataruc (Lionel Jamon).
- Tous les mois, Interviews à RDLs (Radio de la Save).
- Vendredi 25 mai : spectacle de « La grande cuisine des mots » : un public intergénérationnel mêlant 10 résidents de l' EHPAD de Cadours et Grenade et 150 élèves des grandes sections de maternelle, CP, CE, CM.
- WE du 26 et 27 mai : Eliane Mathieu, la responsable, a visionné (et voté) 30 courts-métrages pour que la médiathèque participe au festival du court métrage en septembre.
- Mai : exposition peinture de Mme Marie Hautbois de Cadours.
- Lundi 11 juin : l'écomusée de Cabanac « L'école d'autrefois » se transporte à l'EHPAD pour un échange intergénérationnel « L'école d'hier et d'aujourd'hui » avec les CM de l'école primaire de Cadours (25 élèves + 25 résidents)
- Mardi 03 juillet : présence d'Eliane Mathieu à l'atelier de l'EHPAD ; les résidents ont voulu faire comme les CM : « écrire à la plume ». Mr et Mme Ducasse sont revenus pour animer cet atelier. (10 résidents)
- Samedi 06 octobre : animation ludothèque faite par le Foyer Rural de Grenade 'Jeux de Société' de 15h à 18h, en partenariat avec la mairie de Cadours et la Bibliothèque (25 participants)
- Jeudi 06 décembre : atelier 'Loisirs créatifs' à l'EHPAD dans le cadre de l'Intergénération avec la classe CM de Mélanie (25 élèves + 15 résidents)



DÉMOGRAPHIE DU TERRITOIRE

Le taux de natalité de 14,2/1000 habitants sur la période 2011-2016 (15,6/1000 habitants sur la période 2006-2011) témoigne de la poursuite de l'inflexion de la natalité après le pic de 2010. Néanmoins, le résultat des soldes migratoire et naturel donne une évolution moyenne de la population supérieure à la moyenne nationale (1,7% contre 0,4% en 2016).

Le taux d'activité féminin reste en évolution positive (77,4% en 2016).

En 2018, la CCHT totalise 423 naissances domiciliées contre 399 en 2017 et 416 en 2016.

ACCUEIL COLLECTIF

Liste d'attente :

En juin, la crèche Nid d'Ange de Cadours a rejoint la commission d'attribution des places et participe à l'enregistrement des demandes de places sur le logiciel partagé entre les différentes structures.

Désormais, le maillage sur l'ensemble du territoire est renforcé, et il est possible de proposer des places en établissement d'accueil petite enfance à l'échelle de la nouvelle intercommunalité.

Au 30 septembre 2018, il est recensé, avant attribution, pour les Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants gérés par la Communauté de communes, 235 demandes de places en crèches et halte-garderie, réparties comme suit :

Communes	BRETX	GRENADE	MERVILLE	HALTE	CADOURS	TOTAL
BELLEGARDE-SAINTE-MARIE						
BELLESERRE						
BRETX	4					4
BRIGNEMONT						
CABANAC-SEGUENVILLE						
CADOURS					3	3
CAUBIAC	1				2	3
COX					1	1
DAUX	1		12			13
DRUDAS	2				1	3
GARAC						
GRENADE		53	2	6		61
LAGRAULET-SAINT-NICOLAS					1	1
LAREOLE						
LARRA	6	5	4	2		17
LAUNAC	7			2	2	11
LE BURGAUD		4		1		5
LE CASTÉRA						
LE GRES	1				3	4
MENVILLE	5					5
MERVILLE		1	63	3		67
MONTAIGUT	11					11
ONDES		7				7
PELLEPORT						
PUYSSEGUR					1	1
ST CEZERT		1				1
ST PAUL	12	1	1			14
THIL	3					3
VIGNAUX						
TOTAL	53	72	82	14	14	235

LA POLITIQUE SOCIALE ET FAMILIALE : LA PETITE ENFANCE

Inscrits en crèche :

Au 30/09/2018, **216 enfants inscrits** dans les 5 établissements, répartis comme suit :

Communes	BRETX	GRENADE	MERVILLE	HALTE	CADOURS	TOTAL
BELLEGARDE-SAINTE-MARIE					1	1
BELLESERRE						
BRETX	4					4
BRIGNEMONT						
CABANAC-SEGUENVILLE					1	1
CADOURS					7	7
CAUBIAC					1	1
COX					4	4
DAUX	1		6	1		8
DRUDAS					1	1
GARAC						
GRENADE	1	30		34		65
LAGRAULET-SAINT-NICOLAS					1	1
LAREOLE						
LARRA	2	2	2	3		9
LAUNAC	3	3		4	3	13
LE BURGAUD		1		1		2
LE CASTÉRA					1	1
LE GRES					5	5
MENVILLE	8	1				9
MERVILLE	1	3	28	15		47
MONTAIGUT	9	1		3		13
ONDES		2	1			3
PELLEPORT						
PUYSSEGUR					1	1
ST CEZERT		1		2		3
ST PAUL	9		1			10
THIL	6					6
VIGNAUX					1	1
Total	44	44	38	63	27	216



Nombre d'enfants **inscrits sur l'année 2018** par établissement :

	Total
Bretx	69
Cadours	33
Grenade	70
Merville	59
Halte	148
Total	379

PROJETS

En 2019, la construction d'une Maison de la petite enfance à Cadours, regroupera le Relais Assistants Maternels secteur ouest (bureau et accueils collectifs de Cadours) et la crèche associative.

Celle-ci verra sa capacité d'accueil évoluer vers **25 places**, accueils réguliers et occasionnels confondus.

Coût de construction du bâtiment : **1 370 000 €**.

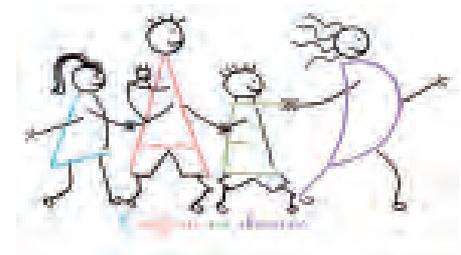
PARENTALITÉ

Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP)

Le LAEP a ouvert au mois de mai 2018 à Grenade, dans le local mutualisé avec le Relais Assistants Maternels. Ce service propose un accueil des enfants âgés de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte référent, les lundis et vendredis après-midi et le mercredi matin.

Il est géré par une association, en partenariat avec la Communauté de communes.

Financement par la CCHT : **27 500 €** pour une année pleine ; **15 000 €** versés pour la mise aux normes de locaux.



Le Relais Assistants Maternels (RAM) Qu'est ce qu'un RAM ?

Le RAM fonctionne suivant les directives de la circulaire CNAF qui en définit les missions, à savoir :

- organiser un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels ou les candidats à l'agrément.
- contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel des assistants maternel agréé (AMA) et gardes d'enfants à domicile (GAD) en offrant un cadre d'échange des pratiques professionnelles.
- participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

Les relais assistants maternels ont pour mission de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil du jeune enfant.

Répartition des assistants maternels, permanences et espaces jeux du RAM

Depuis la fusion des territoires, le RAM, qui a conservé les **deux secteurs d'intervention** existants, couvre l'ensemble des Hauts Tolosans :

- Le **secteur Ouest** avec des permanences à **Cadours et au Castéra** et des accueils collectifs sur les mêmes communes avec une animatrice (24h/ semaine)
- Le **secteur Est** avec des permanences individuelles à **Grenade** et des espaces de jeux à **Grenade et à Montaigut sur Save** avec trois animatrices (2,5 temps plein)



A noter qu'en mai 2018, les espaces jeux de Grenade ont déménagé dans les locaux attenants à la Halte Garderie (anciens locaux de la crèche) qui sont mutualisés 3 fois par semaine avec le LAEP

LA POLITIQUE SOCIALE ET FAMILIALE : LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS

Les permanences individuelles : 1814 demandes traitées sur le territoire en 2018

Nombre de demandes traitées par communes :

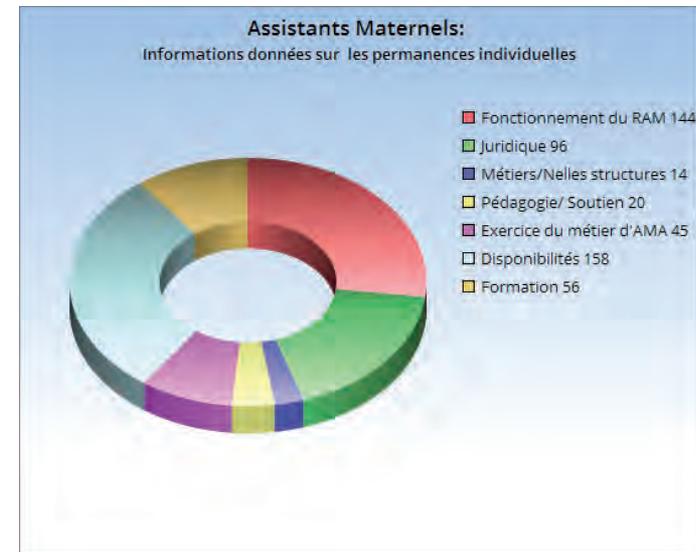
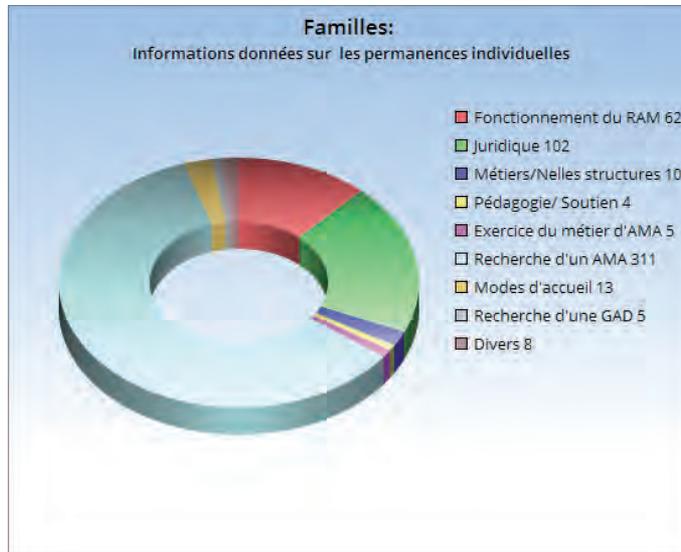
	BELLEGARDE STE MARIE	BELLESERRE	BRETX	BRIGNEMONT	CABANAC SEGUENVILLE	CADOURS	CAUBIAC	COX	DAUX	DRUDAS	GARAC	GRENADE	LAGRAULET ST NICOLAS	LAREOLE	LARRA	LAUNAC	LE BURGAUD	LE CASTERA	LE GRES	MENVILLE	MERVILLE	MONTAIGUT	ONDES	PELLEPORT	PUSSEBUR	ST CEZERT	ST PAUL	THIL	VIGNAUX
Demandes	2	13	23	6	17	53	35	19	78	8	16	546	17	0	169	54	21	24	9	30	306	85	59	31	6	33	125	48	0

Des actions auprès des **familles** :

- une information sur l'ensemble des modes de garde existant sur le territoire, les disponibilités, le coût, et les aides dont peuvent bénéficier les familles
- une orientation et un accompagnement vers des pôles ressources spécialisés en cas d'accueil d'enfant handicapé, d'accueil en horaire atypique, accueil à domicile.
- une information juridique de 1er niveau concernant l'emploi d'un salarié

Un accompagnement des **AMA et GAD** :

- une information des professionnels sur les règles de droit (du travail, règles de sécurité, droits et obligations liés à l'agrément, etc.).
- une information des futurs professionnels et professionnels en poste sur les conditions d'accès et d'exercice des métiers de la petite enfance.
- le développement des échanges de pratiques professionnelles et la création d'un réseau professionnel et un accès à la formation professionnelle continue



Les espaces de jeux collectifs :

144 AMA et GAD avec 332 enfants accueillis chaque semaine

C'est un lieu aménagé par des professionnelles de la petite enfance (éducatrices de jeunes enfants), pour l'accueil des enfants de **moins de 3 ans** accompagnés de leurs AMA ou GAD.

Des espaces de jeux **aménagés** de façon à offrir **l'accès à différents types d'activités** pour répondre aux **besoins de chaque enfant** :



- découverte sensorielle (modelage, manipulation, peinture, instruments...)
 - motricité (toboggan, balles, tunnel, tapis...)
- imagination/ imitation (voitures, dinette, poupées, livres...)
 - espace bébé favorisant la motricité libre



L'espace-jeu est également un lieu de communication et d'information entre professionnels de la petite enfance.

Les assistants maternels et les gardes d'enfants à domicile vont y trouver de la documentation relative à l'exercice de la profession, des outils de travail, un accès facilité à la formation, une écoute bienveillante.

Les espaces-jeu offrent ainsi aux professionnels l'opportunité :

- de pouvoir **échanger** sur les pratiques quotidiennes avec d'autres professionnels
- d'**observer l'enfant en situation collective** et donc d'observer le développement de ses compétences sociales. Cette observation permet d'établir une distance avec l'enfant et se donner le temps de le regarder agir, se comporter avec ses pairs ou les autres adultes.
- de **porter un autre regard sur l'enfant accueilli** à travers celui d'autres professionnels (éducatrices de jeunes enfants, puéricultrices, céramiste, intervenante en éveil musical, plasticienne, yoga...) et ainsi découvrir d'autres approches du jeune enfant.



Des soirées à thème :

- soirée débat sur l'égalité fille/ garçon
- la retraite des AMA
- soirée animée par l'IRCEM
- soirée animée par le pôle emploi sur les droits et devoirs des AMA en partenariat avec le service Emploi- Insertion
- soirées juridiques
- soirée co-animée avec la PMI sur l'alimentation...

Des sorties culturelles et pédagogiques... :

- bibliothèques
- château de Laréole
- ferme d'En Manaou,
- petit train de Grenade
- Ou évenementielles (spectacles de Noël ...)

Une mission phare :

L'accompagnement à la professionnalisation en soutenant le départ en formation des assistants maternels :

En 2018, 56 assistantes maternelles ont participé à au moins une session de formation continue.

Ce travail est impossible sans un travail

de partenariat élargi :

CAF/ MSA, réseau des RAM,

services de la CCHT et des communes, structures petite

enfance du territoire,

associations de soutien à la

parentalité, LAEP, écoles

(projet passerelle), le Point

Info Jeunesse de Grenade

(participation à la formation

« Baby-sitting ») ou encore

le collège de Grenade

(participation au forum de métiers)....

Perspectives 2019 :

-Répondre aux missions dans leurs évolutions tout en travaillant la cohérence sur un territoire étendu.

-Réaliser des travaux avec un rafraichissement des locaux des espaces jeux de Montaigut et l'ouverture de la Maison Petite Enfance à Cadours

LA POLITIQUE SOCIALE ET FAMILIALE : L' AIRE DES GENS DU VOYAGE

L'aire d'accueil des gens du voyage est gérée par le syndicat mixte **MANEO** avec 4 axes prioritaires :

- Accueillir les usagers et assurer la gestion locative,
- Assurer l'entretien et les travaux de réparations courant sur l'aire,
- Accompagner socialement les usagers,
- Fournir les comptes rendus d'activité, organiser le recueil et la transmission des informations administratives demandés dans le cadre des aides publiques de l'Etat et des collectivités.



La Communauté de communes quant à elle :

- Met à disposition du SMAGV-MANEO l'aire d'accueil située chemin de Piquette à Grenade sur Garonne
- Réalise les grosses réparations
- Prend à sa charge toute opération relevant de l'investissement

Le taux d'occupation de l'aire sur l'année 2018 est de **83%** en moyenne.

Le coût de fonctionnement est de **61 500 €** sur 2018 (eau, électricité, petites réparations, charges de personnel).

En recettes, on retrouve **10 400 €** (droits de place, remboursement eau, électricité), la subvention de l'Etat (ALT2) pour environ **25 800 €**.

Personnes accueillies	
Nombre total de personnes accueillies	140
Dont adultes hommes	47
Dont adultes femmes	42
dont enfants de moins de 18 ans	51
Durée moyenne de séjour des personnes (en mois)	1,7

Un territoire divisé en deux secteurs :

Depuis la fusion du 1er janvier 2017, le niveau de service aux usagers a été maintenu dans chaque territoire. Seul le mode de financement a été harmonisé avec l'instauration de la TEOM (le service déchets de la CCCC était financé via la Redevance sur l'Enlèvement des Ordures ménagères). Le territoire a donc été divisé en deux secteurs correspondant aux périmètres des deux anciens EPCI, disposant chacun d'un taux de TEOM et d'un budget spécifique.

Secteur 1 : Ex-CC Save et Garonne

- 13 communes
- 27 576 habitants
- Collecte des ordures et du tri en porte-à-porte, collecte du verre en apport volontaire, collecte des encombrants sur RDV, service location de bennes
- Taux de TEOM : 13,50 %

Secteur 2 : Ex-CC des Coteaux de Cadours

- 16 communes
- 5442 habitants
- Collecte des ordures en porte-à-porte, collecte du tri et du verre en apport volontaire :
- Taux de TEOM : 12,20 %

COLLECTE

La Communauté de communes a en charge la collecte, le traitement et l'élimination des déchets ménagers et assimilés. Les collectes sont principalement assurées par la régie mais certaines ont été confiées au Syndicat Mixte DECOSET ou à des prestataires privés.

Traitement

La compétence traitement a été déléguée au Syndicat Mixte DECOSET. La répartition technique des compétences est la suivante entre la CCHT ● et DECOSET ●

	Ordures ménagères	Emballages et papier		Verre	Déchèterie	Déchets verts	Encombrants
		PAP	AV				
Précollecte	●	●	●	●	●	●	●
Collecte	●	●	●	●	●	●	●
Transfert	●	●	●	●	●	●	●
Traitement	●	●	●	●	●	●	●

MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

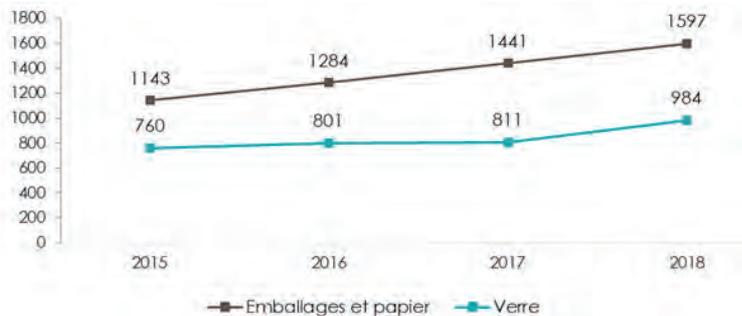
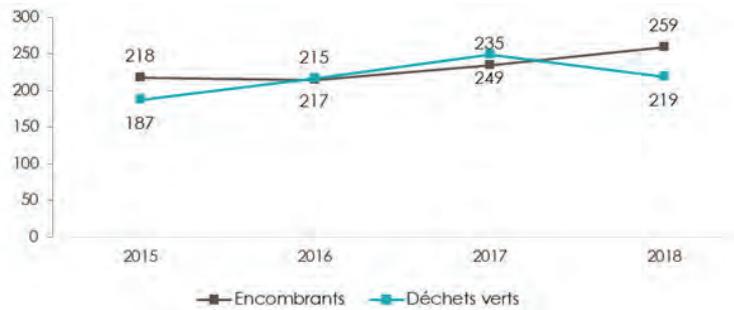
Secteur 1 : (Ancienne CCSG)

Activité	Moyens techniques	Nombre d'agents en Equivalents Temps Plein	Nombre de collectes hebdomadaires	Fréquence pour les usagers
Collecte des Ordures Ménagères	4 Bennes à Ordures Ménagères + 1 benne de remplacement	18 ETP + 0,5 ETP en période estivale	14 collectes / 36 semaines	1 à 2 fois par semaine
Collecte des emballages en porte à porte			16 collectes / 16 semaines	
Collecte en apport volontaire colonnes enterrées	1 polybenne grue 26T	0,40 ETP	1	1 fois par semaine
Collecte des encombrants	1 polybenne 19 T	0,50 ETP	1	1 fois par mois sur rendez vous
Location de bennes pour déchets verts, encombrants et gravats	1 polybenne 6,5 T ou 3,5 T	0,50 ETP	4 à 5 locations par semaine	Sur rendez vous
Pré-collecte : mise en place des plaques de maintien	1 camion benne 3,5 T 1 mini pelle	0,60 ETP		
Précollecte : distribution et réparation des bacs	1 utilitaire	0,30		
Nettoyage dépôts sauvages	1 camion benne 3,5 T	0,30 ETP		

Secteur 2 : (Ancienne CCCC)

Activité	Moyens techniques	Nombre d'agents en Equivalents Temps Plein	Nombre de collectes hebdomadaires	Fréquence pour les usagers
Collecte des Ordures Ménagères	1 Benne à Ordures Ménagères	1,8	3 collectes par semaines	1 à 2 fois par semaine
Distribution conteneurs, livraison bennes, nettoyage dépôts sauvages	1 polybenne 19 T	0,40		

EVOLUTION DES TONNAGES COLLECTES (T)



COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Moyens et supports de communication :

L'animatrice «tri et prévention» assure la majorité des actions de communication et de sensibilisation. Elle y consacre environ 70% de son temps (0,7 ETP).

Tri des déchets des manifestations :

L'animatrice «tri et prévention» est intervenue sur le festival « Wassan Africa » (réunion avec l'équipe des organisateurs, mise en place des bacs, affichages, flyers, sensibilisation des festivaliers, des bénévoles et des restaurateurs, contrôle et tri des bacs pendant le festival).

Animations scolaires et visites du centre de tri :

La CCHT propose chaque année un catalogue d'animations scolaires qui est envoyé par mail aux structures d'accueil de public. Une visite du centre de tri est également proposée. Cette année, le réseau s'est étendu aux communes de l'ancienne CC des Coteaux de Cadours.

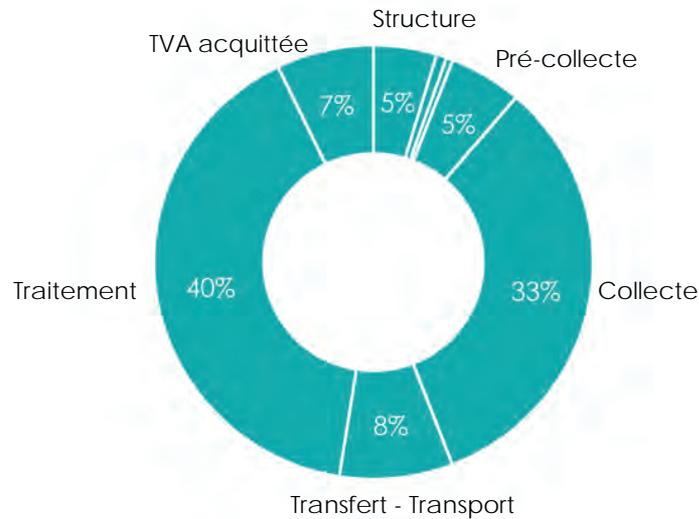
Journée portes-ouvertes :

La journée porte ouverte du service de gestion des déchets a eu lieu le samedi 7 avril 2018.

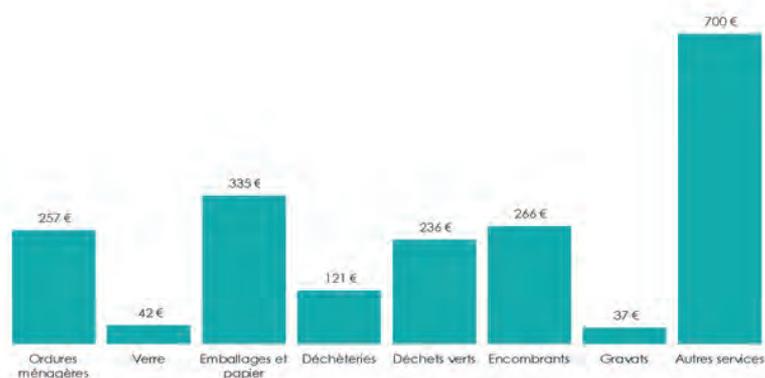
INDICATEURS FINANCIERS

Détail de la structure des coûts du Service :

Le traitement des Ordures Ménagères est le 1er poste de dépense du service, suivi de la collecte des OM. Le tri et la collecte sont respectivement les 5ème et 6ème postes de dépense, après les déchetteries et les charges fonctionnelles.



Coûts de la gestion d'une tonne de déchets pour chaque flux :



GEMAPI

Le champ d'intervention de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations concerne :

- l'aménagement de bassin hydrographique (ou fraction de bassin) ;
- l'entretien de cours d'eau, canal, lac, plan d'eau, etc.
- (y compris les accès à ces milieux) ;
- la défense contre les inondations;
- la restauration des sites, écosystèmes aquatiques et zones humides (y compris ripisylve).

- Adhésion au syndicat de la Save Aval et ses affluents pour **107 182 €** au titre de 2018 (réduction de cotisation dans les années à venir)
- Adhésion au Syndicat Hers Girou 3337 € au titre de la GEMAPI et **1175 €** au titre de l'item 12 (animation).
- Réflexion sur les syndicats interdépartementaux Gimone Arrats autour de **25 000 €**.

A noter : pas de taxe GEMAPI instituée pour 2018 sur la Communauté de communes.



Historique de la création du service :

Les élus de l'ex CCSG avaient anticipé le désengagement progressif de l'Etat et la fermeture du centre instructeur de Grenade.

Création le 01/01/2013 d'un service mutualisé pour l'instruction des actes ADS des 13 communes sous l'autorité des Mairies.

A compter du 01/01/2018, instruction des actes des 12 communes de l'ex Communauté de Communes des Coteaux de Cadours :

Belleserre-Cabanac-Séguenville-Cadours-Caubiac-Cox-Drudas-Garac-Le Castéra-Le Grès
Pelleport-Puységur-Vignaux.

Sauf les communes de:

Bellegarde-Sainte-Marie-Brignemont-Lagraulet-Saint-Nicolas-Laréole qui sont en RNU donc l'instruction est faite par la DDT de Toulouse.

Les objectifs du service sont les suivants :

- Assurer un service continu et régulier, garantir la sécurité juridique des actes proposés, respecter les délais d'instruction (pas de dossiers tacites), suivre les recours gracieux et contentieux.

Evolution du service :

- De janvier à mi-février : 2 agents à plein temps et un agent à mi-temps
- De mi-février à mi-juin : 2 agents à plein temps



PERMIS DE CONSTRUIRE	
Permis de construire n° :	
Date :	
Identifiants :	
Adresse :	
Nature des travaux :	
Surface du terrain :	m ²
Surface au plancher :	m ²
Hauteur de la construction :	m ²
Dossier en matière de :	
<small>Chantier interdit au public Le chef de service instructeur est de droit tenu à l'emploi de permis pour tous les permis de construire et pour les permis de construire sur le terrain de permis de construire n° 10-10-2 de la ville de Toulouse.</small>	
<small>Noter toutes modifications qui ont été faites à l'origine de ce permis de construire, être validé par le service instructeur. Cette modification doit être autorisée par le service instructeur. Toute modification de destination ou de nature des travaux doit être autorisée par le service instructeur. (RNU) (voir notice de l'urbanisme)</small>	
CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC	

Nombre d'actes traités du 01/12/2017 au 30/11/2018

Répartition actes par communes	PA	DP	PC	Cub	PD	Modif PA	Modif PC	Transfert PC	Transfert PA	TOTAL / COMMUNE	TOTAL PC	TOTAL PA
Bellegarde												
Belleserre			1				1			2	2	0
Bretx		15	19	10			1			45	20	0
Brignemont												
Cabanac		1		2						3	0	0
Cadours	1	18	12	3		1	1			36	13	2
Caubiatic		10	6	5			1			22	7	0
Cox		8	4	3	2					17	6	0
Daux	1	37	21	7			5			71	26	1
Drudas		6	2							8	2	0
Garac		1	3				1			5	4	0
Grenade	8	110	49	14	1	3	9	6		200	65	11
Lagraulet												
Laréole												
Larra	1	64	46	25			5			141	51	1
Launac		18	6	5	1		1			31	8	0
Le Burgaud	1	8	7	1			1			18	8	1
Le Castéra	1	16	11	14						42	11	1
Le Grès		6	5	1			1			13	6	0
Menville		16	14	5		1	3			39	17	1
Merville	6	106	58	22	2		22	1		217	83	6
Montaigut	2	50	24	10		2	8			96	32	4
Ondes		9	9	1			3			22	12	0
Pelleport		12	10	1			1			24	11	0
Puysegur		2	2							4	2	0
St Cézert		13	8	1	2		1			25	11	0
St Paul		31	11	5	1		4	1		53	17	0
Thil		14	5				1			20	6	0
Vignaux		1	1	2						4	1	0
TOTAL ACTES	21	572	334	137	9	7	70	8	0	1158	421	28

Le périmètre d'intervention est variable suivant les communes :

Interventions plus ou moins régulières : Bretx, Menville, Merville, Thil, Larra, Daux, St Paul, Launac, le Burgaud, Cadours
Interventions plus ponctuelles : Montaigut,
Interventions dans le passé : Grenade, Ondes

Les domaines d'intervention dans les communes :

- Conseil, suivi de projets communaux et intercommunaux : dématérialisation, sauvegarde externalisée, cadastre intercommunal, réunions information (PESV2, DICT...), outil instruction urbanisme
- Conseil, aide à la décision, préconisation architecture système d'information, réalisation
- Préconisations, suivi de prestataires
- Assistance utilisateur, maintenance préventive et corrective
- Assistance par télémaintenance
- Installation, paramétrage, audit
- Sécurité : veille, conseil, intervention sur attaque virale
- Veille technologique, tests, mise en production (NAS, sauvegarde externalisée ...)
- Négociation pour achat groupé
- Référents informatiques : Merville, Launac
- Mise à disposition d'outils réalisés en interne (suivi courrier)

Statistiques sur les interventions en communes en 2018 :

- 84 interventions, 62 téléassistances
- Un partenariat constant avec l'ATD
- Adhésion à la démarche mutualisée RGPD de l'ATD et lancement du projet

A noter également, que le service informatique suit avec les élus, les travaux du syndicat en charge du déploiement de la fibre et du Haut-Débit.
La contribution au Syndicat Haute-Garonne Numérique représente en fonctionnement : **32 730 €** et en investissement : **29 607 €**

Septembre 2018 : création du service informatique mutualisé

Les systèmes d'informations et de télécommunications sont désormais indispensables au travail quotidien des agents territoriaux mais aussi dans les relations avec les usagers.
Face aux enjeux de transition numérique, la Communauté de Communes des Hauts Tolosans a créé un service mutualisé, à la fois en charge de l'existant et de la veille technologique.

D'autre part, la mutualisation est devenue une nécessité dans un contexte de maîtrise de la dépense publique.

Cette ambition de faire mieux ensemble, permet de s'inscrire dans la transition numérique et de se doter d'outils technologiques adaptés.

Le périmètre retenu du service informatique commun lors de l'étude préalable concerne l'informatique et matériel bureautique des mairies, ainsi que des écoles.

L'adhésion de nouvelles communes au service informatique, ainsi que toute modification du champ initial des missions du service feront l'objet de travaux d'un comité de pilotage.

Fin 2018, 22 collectivités de la communauté de communes ont adhéré à ce service mutualisé.

En 2018, l'activité du service a été structurée autour de 4 axes principaux :

- **Mise à la charte graphique « Hauts Tolosans » des supports de communication existants :**
flyers, affiches, guides, magazine ...
- **Création de nouveaux supports :**
totems et panneaux signalétique Hauts Tolosans, guide touristique pour 2019...
- **Organisation de la concertation citoyenne fin 2018**
- **Gestion des demandes courantes des services :**
mise en ligne d'informations sur le site internet de la CCHT, mise à jour de documents ...



A NOTER :
Un site internet
CCHT
vieillissant...
(2010)

